

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
2 OCTOBRE 2017**

À UNE SÉANCE ORDINAIRE du conseil municipal, tenue au centre communautaire à 19 h.

SONT PRÉSENTS les conseillers suivants :

- | | |
|---------------------------|----------------------|
| 1. Pauline Farrugia | 4. Normand Jolicoeur |
| 2. Marcella Davis Gerrish | 5. Claude Villeneuve |
| 3. Guy Veillette | 6. (siège vacant) |

ABSENT(S) :

FORMANT QUORUM sous la présidence de monsieur le Maire Michael Page.

EST AUSSI PRÉSENT monsieur Daniel Décary, Directeur général et Secrétaire-trésorier.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 septembre et de la séance extraordinaire du 19 septembre 2017
3. Informations émanant du Conseil
4. Période de questions portant sur les sujets apparaissant à l'ordre du jour

ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES

RESSOURCES HUMAINES ET RELATIONS DE TRAVAIL

FINANCES ET TRÉSORERIE

5. Acceptation des comptes à payer
6. Rapports des salaires nets – 2017-10
7. Dépôt des états comparatifs au 30 septembre 2017

GÉNIE ET TRAVAUX PUBLICS

PLANIFICATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

8. Règlement 2017-603 - Modification du règlement de zonage no. 01-432 – Nombre d'unités de logements – Zone C-7 – Adoption
9. Permis sujet à un PIIA - 930, rue Massawippi
10. Permis sujet à un PIIA – 110, rue Main
11. Permis sujet à un PIIA – 4275, ch. Magog
12. Permis sujet à un PIIA – 35-41, rue Main

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

13. Subvention NHRS

SÉCURITÉ PUBLIQUE

14. VARIA
15. Période de questions portant sur des sujets d'intérêt public local
16. Levée de l'assemblée

2017-10-02.01

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE PAR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
2 OCTOBRE 2017**

2017-10-02.02

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 SEPTEMBRE ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 SEPTEMBRE 2017

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 11 septembre et de la séance extraordinaire du 19 septembre 2017 soient adoptés.

ADOPTÉE

2017-10-02.03

INFORMATIONS ÉMANANT DU CONSEIL

Le maire et les conseillers informent les citoyens de différents dossiers sur lesquels ils sont intervenus et d'événements à venir.

2017-10-02.04

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES SUJETS APPARAISSANT À L'ORDRE DU JOUR

() citoyens assistent à la séance.

INTERVENANTS

OBJETS

2017-10-02.05

ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

D'accepter le paiement des comptes fournisseurs selon le relevé présenté en date du 2 octobre 2017 par le Service de trésorerie, au montant de 197 648.03 \$ incluant les comptes de plus de 5 000 \$, selon la liste qui suit :

RÉUNION DU		lundi 2 octobre 2017	Déposé:	2017-09-25
FOURNISSEURS	DATE	FACTURE	MONTANT	
SANI-ESTRIE				
COLLECTES DE RÉSIDUS DOMESTIQUES				6 526.59 \$
			TOTAL	6 526.59 \$
				Taxes incluses
R.I.P.I.				
CONTRIBUTION JUIN 2017				6 533.58 \$
			TOTAL	6 533.58 \$
REVENU CANADA				
REMISES DE L'EMPLOYEUR	Août			6 849.73 \$
REMISES DE L'EMPLOYEUR	Septembre			3 317.29 \$
			TOTAL	10 167.02 \$
REVENU QUÉBEC				
REMISES DE L'EMPLOYEUR	Août			15 967.66 \$
REMISES DE L'EMPLOYEUR	Septembre			8 157.37 \$
			TOTAL	24 125.03 \$
MINISTRE DES FINANCES				
SURETÉ DU QC - 2E VERSEMENT DE 2				71 423.00 \$
			TOTAL	71 423.00 \$
SINTRA INC.				
ASPHALTE				14 276.15 \$
			TOTAL	14 276.15 \$
PAVAGES LAVALLÉE & TANGUAY				
RÉPARATIONS D'ASPHALTE				18 267.23 \$
			TOTAL	18 267.23 \$
			GRAND TOTAL	151 318.60 \$
				Taxes incluses

ADOPTÉE

2017-10-02.06

RAPPORTS DES SALAIRES NETS – 2017-07

11 employés et 6 membres du conseil

23 258,22 \$

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
2 OCTOBRE 2017**

2017-10-02.07

DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 30 SEPTEMBRE 2017

Le Directeur général et Secrétaire-trésorier dépose aux membres du conseil, les états comparatifs des revenus et des dépenses au 30 septembre 2017.

2017-10-02.08

RÈGLEMENT 2017-603 – MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE NO. 01-432 – NOMBRE D'UNITÉS DE LOGEMENTS – ZONE C-7 -ADOPTION

ATTENDU QU'UN second projet du règlement 2017-603 - Modification du règlement de zonage no. 01-432 été adopté lors de la séance du Conseil tenue le 19 septembre 2017;

ATTENDU QU'aucune demande n'a été reçue dans le délai prévu à la suite de la publication de l'avis relatif à une demande de participation à un référendum et que conséquemment, le règlement est réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE PAR CLAUDE VILLENEUVE
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le règlement intitulé « Règlement no 2017-603 amendant le règlement de zonage n° 01-432 de la Municipalité du Village de North Hatley », soit adopté.

ADOPTÉ À LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE NORTH HATLEY, CE 2 octobre 2017.

2017-10-02.09

PERMIS SUJET À UN PIIA – 930 MASSAWIPPI

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 20 septembre 2017;

ATTENDU QU'une demande a été formulée en vue de remplacer les fenêtres du 1^{er} étage du bâtiment ainsi que le revêtement extérieur;

ATTENDU QUE le modèle de fenêtre a guillotine en PVC est retenu et que le revêtement extérieur sera du lambris de couleur rouge, similaire au revêtement actuel;

ATTENDU QUE les travaux rencontrent les critères d'évaluation du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité ;

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE PAR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2017-10-02.10

PERMIS SUJET À UN PIIA – 110, RUE MAIN

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 20 septembre 2017;

ATTENDU QU'une demande a été formulée en vue de remplacer les fenêtres du bâtiment donnant sur les 2 côtés de la propriété.

ATTENDU QUE deux nouvelles ouvertures seront créées du côté du parc des Vétérans afin de créer plus de luminosité et offrir aux clients une vue sur l'extérieur lorsqu'ils sont attablés;

ATTENDU QUE ces ouvertures auront une dimension similaire aux ouvertures existantes et seront à une distance similaire l'une de l'autre ;

ATTENDU QUE le type de fenêtre sera le même que celles que l'on retrouve déjà en façade du bâtiment;

ATTENDU QUE les travaux rencontrent les critères d'évaluation du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité ;

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE PAR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
2 OCTOBRE 2017**

ADOPTÉE

2017-10-02.11

PERMIS SUJET À UN PIIA – 4275, CH.MAGOG

ATTENDU QU'une demande a été formulée en vue de construire un bâtiment accessoire avec un toit terrasse en dehors de la bande riveraine de 10 mètres.

ATTENDU QUE le *boathouse* actuel, situé en rive, sera démoli;

ATTENDU QUE les travaux rencontrent les critères d'évaluation du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale de la municipalité ;

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE PAR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2017-10-02.12

PERMIS SUJET À UN PIIA – 35-41, RUE MAIN

ATTENDU QUE le CCUP a tenu une séance ordinaire le 20 septembre 2017;

ATTENDU QU'une nouvelle demande a été formulée en vue d'installer deux enseignes en bois différentes de celle proposée au CCUP le 14 juin dernier, soit une enseigne perpendiculaire au poteau de la galerie menant au rez-de-chaussée du bâtiment pour annoncer le commerce situé au 1er étage du 35-41, rue Main et une enseigne au poteau en cour avant.

ATTENDU QUE les enseignes en bois auront les mêmes dimensions que les enseignes existantes;

ATTENDU QUE le CCUP recommande au conseil que le citoyen abandonne les propositions d'enseigne sur le poteau;

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE PAR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE le conseil accepte la recommandation du CCUP.

ADOPTÉE

2017-10-02.13

SUBVENTION NHRS

ATTENDU les dons totalisant 4250 \$ reçus par la municipalité de la Fondation du Festival du Lac Massawippi, au bénéfice du programme de voile;

ATTENDU le protocole d'entente en vigueur entre l'organisme La Société Récréative de North Hatley et la municipalité qui prévoit que l'organisme assume l'organisation et la réalisation du programme de voile;

SUR PROPOSITION DUMENT FAITE PAR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la municipalité octroie une subvention de 4250 \$ à l'organisme La Société Récréative de North Hatley pour l'organisation et la réalisation du programme de voile.

ADOPTÉE

2017-10-02.14

VARIA

2017-10-02.15

PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR DES SUJETS D'INTÉRÊT PUBLIC LOCAL

INTERVENANTS

OBJETS

**PROCÈS-VERBAL
VILLAGE DE NORTH HATLEY
2 OCTOBRE 2017**

2017-10-02.16

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

À h, les sujets apparaissant à l'ordre du jour ayant été traités;

SUR PROPOSITION DÛMENT FAITE PAR
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR LES CONSEILLERS

QUE la présente séance soit levée et fermée.

ADOPTÉE

Michael Page
Maire

Daniel Décary
Directeur général et secrétaire- trésorier

Je, Michael Page, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.